

Dégoût du droit en L2, possibilité de rebondir ?

Par **Azure84**, le 17/12/2015 à 19:37

Bonjour à tous.

Actuellement étudiante en L2 de droit, j'éprouve un vrai dégoût pour les matières enseignées, hormis le civil et l'histoire du droit, et l'administratif qui passe à peu près. Mais tout le reste me rebute.

Et bien évidemment comme ces matières ne me plaisent pas j'ai l'impression de ne pas arriver à apprendre et je me prend de véritable claques lors des partiels qui sont tous en dessous de la moyenne, sauf un.

Au vu de mes notes je me doute bien que je n'aurais pas mon semestre, ni mon année car je ne me vois pas avoir d'assez bonne note pour rattraper tout ça au semestre prochain.

Pourtant le droit me plaisait énormément en L1, mais cette année c'est l'enfer, c'est presque comme une torture de suivre les cours.

Alors après quelque stage je me suis rendu compte que être juriste s'était pas vraiment pour moi, et de toute façon le métier qui m'intéresse c'est commissaire priseur. J'ai une vraie passion pour l'histoire et l'art, et plus le temps passe, plus ça me manque.

Je sais que pour être commissaire priseur faut au moins deux ans de droit, mais je me vois très mal finir mon année dans mon état d'esprit et je souhaitais donc savoir si vous savez quelle était les solutions possibles. Si on pouvait éventuellement faire une réorientation en L2 au semestre 4, ou si j'étais dans l'obligation de continuer. Si c'est le cas auriez-vous des idées pour m'aider à voir le droit de manière moins diabolique ?